

# **MONTRÉAL, VILLE CYCLABLE**

Plan-cadre vélo : sécurité, efficacité, audace



# Mot du maire



Nos actions et notre engagement clair en faveur d'une mobilité plus durable ont permis de consolider la place de la métropole comme leader en Amérique du Nord, en matière de vélo. Déjà, environ un million de cyclistes parcourent nos rues et ils sont de plus en plus nombreux à le faire à longueur d'année. Nous avons à cœur d'aller encore plus loin, afin d'offrir aux Montréalais des infrastructures encore plus performantes, innovantes et adaptées aux nouvelles réalités des déplacements en ville. C'est l'essence même de ce plan ambitieux, le **Plan-cadre vélo, Montréal, ville cyclable**.

Avec le Plan-cadre vélo, *Montréal, ville cyclable*, c'est un mode de transport quatre saisons, en toute sécurité, à la portée de chacun que la Ville souhaite offrir aux citoyens. Notre métropole se donne ainsi les moyens de créer un environnement à échelle humaine, agréable et efficace sur l'ensemble du territoire, en misant sur ce moyen de déplacement adapté à la ville, rapide, économique, écologique et bon pour la santé.

Notre objectif est résolument ambitieux. Nous souhaitons augmenter de 15 % la part modale du vélo dans les quartiers centraux, d'ici les 15 prochaines années. Pour y arriver, des investissements de 150 M\$ pour les 5 prochaines années seront réalisés.

Ce Plan s'inscrit dans la continuité du virage majeur que nous avons entrepris en faveur de la sécurité des cyclistes et des piétons, en adhérant à l'approche **Vision zéro**, en matière de sécurité routière. À cet égard, Montréal s'engage plus que jamais à faire bouger les choses, à faire évoluer les mentalités et à jouer son rôle de métropole internationale d'envergure. Le Plan-cadre vélo aura une influence positive sur la qualité de vie de tous nos citoyens, j'en suis convaincu.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Denis Coderre'. The signature is fluid and stylized, with a large loop at the end.

**M. Denis Coderre**  
Maire de la Ville de Montréal

# Mot du responsable des transports



La mobilité des citoyens et des usagers est au cœur des activités de notre métropole, que ce soit pour le travail, les études ou les loisirs. En ce sens, développer la pratique du vélo et travailler sur le confort des déplacements devient un atout essentiel pour améliorer le quotidien et la mobilité des Montréalais, en plus de contribuer à l'amélioration de l'environnement.

Plus que jamais, les Montréalais ont maintenant accès à des modes de transports alternatifs à l'automobile grâce à nos investissements en matière de transport collectif, et également à nos actions mises en place pour favoriser la marche, et l'utilisation du vélo.

En faisant une priorité de l'agrandissement et de l'efficacité du réseau de pistes cyclables et en bonifiant l'offre faite aux cyclistes, la Ville de Montréal s'engage à faire des changements et à influencer notre façon de concevoir la mobilité en ville. **Montréal, ville cyclable** encourage le vélo, un mode de transport qui est l'un des moyens fiables et efficaces de faciliter la mobilité des résidents et des usagers au centre-ville, ainsi que dans les pôles les plus achalandés de la métropole.

C'est donc avec une grande fierté que la Ville de Montréal ainsi que ses partenaires proposent le **Plan-cadre vélo, Montréal, ville cyclable** à l'ensemble de leurs concitoyens.

Chers Montréalais, à vos vélos!

A handwritten signature in black ink that reads "Aref Salem". The signature is written in a cursive, flowing style.

**M. Aref Salem**

Responsable des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal

# Mot du président du comité



Montréal est reconnue mondialement comme une ville de vélos, et les cyclistes sont de plus en plus nombreux à se déplacer dans la ville en toutes saisons.

Avec ce Plan et les divers projets et programmes qui s'y rattachent, Montréal se fixe comme mission de faire passer à 15 % la part modale du vélo dans notre métropole d'ici 15 ans. Cet objectif ne pourrait se réaliser sans l'adhésion et l'appui de tous les partenaires de la Ville de Montréal qui se sont réunis autour de ce projet pour en faire un succès.

Ainsi, la Ville de Montréal désire remercier les membres du Comité consultatif sur le vélo Montréal. Votre participation et votre implication contribuent à donner une nouvelle impulsion à ce mode de transport et, par conséquent, à toute la communauté.

Ensemble, nous allons faire de Montréal l'un des chefs de file des métropoles cyclables, un exemple de collaboration à reproduire dans les grandes villes du monde entier.



**M. Marc-André Gadoury**

Responsable du dossier vélo au sein de l'Administration Coderre  
Président du comité consultatif sur le vélo de la Ville de Montréal

# Préambule

Aujourd'hui, le vélo est plus populaire que jamais à Montréal. On y dénombre désormais plus d'un million de cyclistes. À la fin 2017, le réseau cyclable s'étendra sur près de 850 kilomètres dont plus de la moitié est accessible durant la période hivernale. La popularité du BIXI contribue certainement à cet engouement. Avec ses 6 200 vélos et ses 540 stations, ce système de vélo en libre-service a servi à plus de quatre millions de déplacements en 2016, ce qui représente une hausse de 16 % par rapport à 2015.

Montréal peut se targuer de figurer parmi les villes en Amérique du Nord où le vélo a la plus grande part modale pour les déplacements. Son réseau cyclable surpasse celui de la plupart des grandes villes canadiennes. *Montréal, ville cyclable* propose d'aller encore plus loin. En effet, malgré les progrès énormes au chapitre des transports actifs à Montréal au cours des dernières années, beaucoup de travail reste à faire. Le plan prévoit accélérer l'implantation d'infrastructures dédiées à l'usage du vélo avec des réalisations faisant appel à l'ingéniosité, à l'audace et à la créativité.

Selon une enquête récente<sup>1</sup>, en 2013, une moyenne de 116 000 déplacements s'effectuaient chaque jour à vélo sur l'île de Montréal. Cela représente un accroissement de 57 % depuis 2008. Or, à l'heure actuelle, dans le contexte où les cyclistes sont de plus en plus nombreux, le rythme de croissance des nouvelles infrastructures cyclables ne suffit plus à la demande.

Dans cet esprit, plusieurs projets et programmes devront être développés afin de donner un nouvel élan au vélo à Montréal et de le propulser comme un mode de transport rapide, pratique et sécuritaire. Ainsi, l'amélioration des conditions de déplacement, la sécurité, l'ajout de stationnements, la réalisation de nombreux projets cyclables structurants, etc., figurent certainement parmi les priorités de la Ville pour favoriser davantage l'usage du vélo.

Enfin, la sécurité des cyclistes est depuis toujours au cœur des actions de Montréal. Pour cette raison, le vélo s'intégrera dans l'approche VISION ZÉRO accident grave et mortel que la Ville a adoptée en septembre 2016. Cette nouvelle approche conjugue les efforts de tous les acteurs vers un même objectif : la sécurité.

Avec de telles orientations, Montréal fait le pari que les cyclistes se feront encore plus nombreux au cours des prochaines années. C'est pourquoi il est permis d'envisager une augmentation de l'usage du vélo à l'échelle de l'agglomération montréalaise et particulièrement dans les arrondissements centraux où, d'ici 15 ans, le vélo devrait représenter 15 % de tous les types de déplacements. *Montréal, ville cyclable* permettra à la métropole de se hisser parmi les villes modèles où se déplacer à vélo constitue un choix attrayant et efficace.

---

<sup>1</sup> Vélo Québec, *L'état du vélo au Québec en 2015, 2016*, 15 pages.

## Le plan-cadre vélo de Montréal se décline en dix orientations :

1. Déploiement du réseau cyclable montréalais misant sur une plus grande connectivité, un meilleur accès aux pôles d'activités et plus de complémentarité avec le transport collectif
2. Conversion du réseau cyclable montréalais en réseau accessible et sécuritaire en toutes saisons
3. Élaboration du plan d'accessibilité en vélo au centre-ville
4. Réalisation à l'échelle métropolitaine de projets cyclables audacieux, structurants et d'envergures
5. Amélioration de l'offre et de la qualité des stationnements pour les vélos sur l'ensemble du territoire montréalais et particulièrement dans les quartiers centraux
6. Intégration des besoins des cyclistes dans le réseau routier actuel et dans les projets d'aménagement et de réaménagement des rues
7. Implantation d'aménagements ou d'équipements fondés sur l'innovation et les nouvelles technologies et conformes aux fonctionnalités de la ville intelligente et numérique
8. Mise en œuvre de projets et de programmes s'adressant à des organismes ou à des communautés culturelles afin de soutenir et de promouvoir les initiatives visant à encourager la pratique du vélo
9. Développement de partenariats avec les organismes sportifs et associatifs, le milieu scolaire, les groupes de loisirs, etc.
10. Promotion du vélo comme moyen de transport sécuritaire, efficace et confortable

# 1

**Déploiement du réseau cyclable montréalais misant sur une plus grande connectivité, un meilleur accès aux pôles d'activités et plus de complémentarité avec le transport collectif**



Le réseau cyclable montréalais comptera près de 850 kilomètres à la fin 2017. Il progresse à raison d'une moyenne de 50 kilomètres annuellement. Il se compose de pistes en site propre (36 %), de bandes cyclables (29 %), de chaussées désignées (24 %) et de pistes sur rue (11 %). Si les cyclistes circulent sur toutes les voies de circulation à Montréal, près de 60 % d'entre eux préfèrent effectuer leurs déplacements sur les voies cyclables. C'est ce qui explique la popularité de certains grands axes cyclables comme la piste Berri qui a enregistré près d'un million de passages en 2016.

Malgré le déploiement du réseau cyclable à la grandeur de l'île de Montréal et sa forte notoriété auprès des cyclistes, des améliorations doivent être apportées tant au chapitre de la qualité de ses infrastructures que de la façon dont son développement doit être assuré.

L'accès à vélo au centre-ville, une destination de choix pour bon nombre de cyclistes qui s'y rendent pour le travail, le loisir ou les études, pourrait par exemple être amélioré. Seules quelques pistes cyclables protégées sont aménagées dont la piste Claire-Morissette sur le boulevard De Maisonneuve, de même que la piste sur la rue Berri et celle sur le boulevard Robert-Bourassa, et elles sont souvent saturées aux heures de pointe.

## La Ville entend :

- Miser davantage sur la qualité des nouveaux aménagements cyclables et sur leurs bénéfices réels pour les cyclistes;
- Améliorer la continuité du réseau cyclable d'un arrondissement à l'autre et d'une ville à l'autre;
- Favoriser un meilleur accès au centre-ville;
- Permettre une transition plus efficace du réseau cyclable vers le transport en commun (gares, stations de métro, etc.).

# 2

## Conversion du réseau cyclable montréalais en réseau accessible et sécuritaire en toutes saisons



Circuler à vélo l'hiver n'est plus l'apanage de quelques irréductibles cyclistes. Lors de la dernière saison hivernale, des pistes, comme la piste Claire-Morissette sur le boulevard De Maisonneuve et la piste sur la rue Rachel notamment, ont enregistré une moyenne journalière de près de 600 passages entre les mois de décembre 2016 et de mars 2017.

Afin de faciliter cette pratique croissante, la Ville de Montréal déneige une bonne partie de son réseau cyclable. L'hiver dernier, plusieurs grands axes cyclables sont demeurés accessibles aux cyclistes, soit plus de 430 kilomètres ou 62 % des voies cyclables.

Le niveau d'entretien est toutefois variable d'un secteur à l'autre puisque le déneigement incombe à chaque arrondissement. De façon générale, les aménagements de type pistes cyclables protégées sont plus faciles à entretenir. Le déblaiement des bandes cyclables aménagées à même la chaussée est, quant à lui, plus complexe.

## **La Ville entend :**

- Améliorer la qualité du déneigement des voies cyclables;
- S'assurer d'un niveau de service comparable d'un arrondissement à l'autre;
- Convenir d'une norme pour l'entretien du réseau cyclable durant l'hiver.

# 3

## Élaboration d'un plan d'accessibilité à vélo au centre-ville



Le centre-ville de Montréal est assurément un secteur très visité par les cyclistes.

Le cœur de la métropole compte près de 100 000 résidents et accueille plus de 300 000 travailleurs, 150 000 étudiants et des milliers de visiteurs, chaque jour. Ses pistes cyclables figurent parmi les plus achalandées de l'agglomération. En 2016, près de 990 000 passages ont été enregistrés sur la piste cyclable de la rue Berri et plus d'un million sur la piste Claire-Morissette, boulevard De Maisonneuve, deux voies cyclables situées en plein centre-ville.

Pourtant, au centre-ville, le réseau cyclable actuel demeure discontinu et même incomplet. Plusieurs secteurs sont dépourvus de voies cyclables, notamment dans la partie ouest de l'arrondissement de Ville-Marie. La rareté des axes nord-sud freine également les déplacements à vélo entre le centre-ville et les arrondissements périphériques. C'est sans compter les milliers d'espaces de stationnement pour vélo qui ne réussissent pas à répondre à la demande.

## La Ville entend :

- Faciliter l'accès en vélo aux différents pôles économiques, touristiques et institutionnels du centre-ville;
- Favoriser le déploiement d'axes nord-sud traversant le centre-ville;
- Accroître l'offre de stationnements pour vélos;
- Réaliser des aménagements cyclables structurants.

# 4

Réalisation à l'échelle métropolitaine de projets cyclables audacieux, structurants et d'envergure



S'il est nécessaire de poursuivre le développement du réseau cyclable montréalais par des aménagements sur rue comme des pistes cyclables, des bandes cyclables, des chaussées désignées, etc., il faut admettre aujourd'hui qu'il en faut davantage pour se démarquer et répondre aux besoins de plus en plus pressants des cyclistes. En optant pour ce mode de transport actif, ces derniers recherchent à la fois la rapidité, le confort, la sécurité et la fluidité que ne permettent pas toujours les autres moyens de transport.

Un réseau cyclable plus performant est un gage de succès auprès des cyclistes qui n'hésiteront pas à l'emprunter. C'est pourquoi il est essentiel de tirer profit des grands projets de réaménagement urbain afin d'y intégrer des infrastructures cyclables de qualité qui auront un impact significatif sur la pratique du vélo.

## **La Ville entend :**

- Mobiliser l'ensemble des partenaires privés et publics pour la mise en œuvre de projets majeurs;
- Accélérer la réalisation de projets cyclables d'envergure.

# 5

**Amélioration de l'offre et de la qualité des stationnements pour les vélos sur l'ensemble du territoire montréalais et plus particulièrement dans les quartiers centraux**



L'aménagement de nouvelles places de stationnement doit se faire au même rythme que la hausse des déplacements en vélo, ce qui est loin d'être le cas présentement. La quantité insuffisante de supports à vélo oblige encore trop souvent les cyclistes à utiliser les fûts d'éclairage, les tiges de signalisation ou encore les arbres pour cadenas leur vélo. Cette situation se remarque particulièrement au centre-ville où les cyclistes sont plus nombreux.

À l'exception des stationnements privés pour vélos situés à l'intérieur des édifices et qui offrent une certaine protection contre le vol ainsi qu'un abri contre les intempéries, il est quasi impossible de trouver un stationnement public pour vélos qui offre les mêmes avantages. Seuls deux abris pour vélos ont été construits jusqu'à maintenant aux stations de métro Lionel-Groulx et Longueuil-Université-de-Sherbrooke.

Le stationnement pour vélos est un élément crucial à considérer dans une démarche visant à promouvoir le transport actif et à accroître la part modale du vélo dans les déplacements urbains. Il importe d'encourager les initiatives qui procureront une offre satisfaisante de stationnements pour vélos.

## **La Ville entend :**

- Améliorer l'offre de stationnements sécuritaires pour les vélos sur l'ensemble du territoire montréalais;
- Associer les partenaires publics et privés au déploiement de stationnements pour vélos.

# 6

## Intégration des besoins des cyclistes dans le réseau routier actuel et dans les projets d'aménagement et de réaménagement des rues



Circuler à vélo dans un réseau cyclable de qualité est un gage de confort et de sécurité. Certains trajets nécessitent toutefois, et même souvent, de rouler dans la rue et de devoir partager l'espace avec les automobiles, les camions, etc.

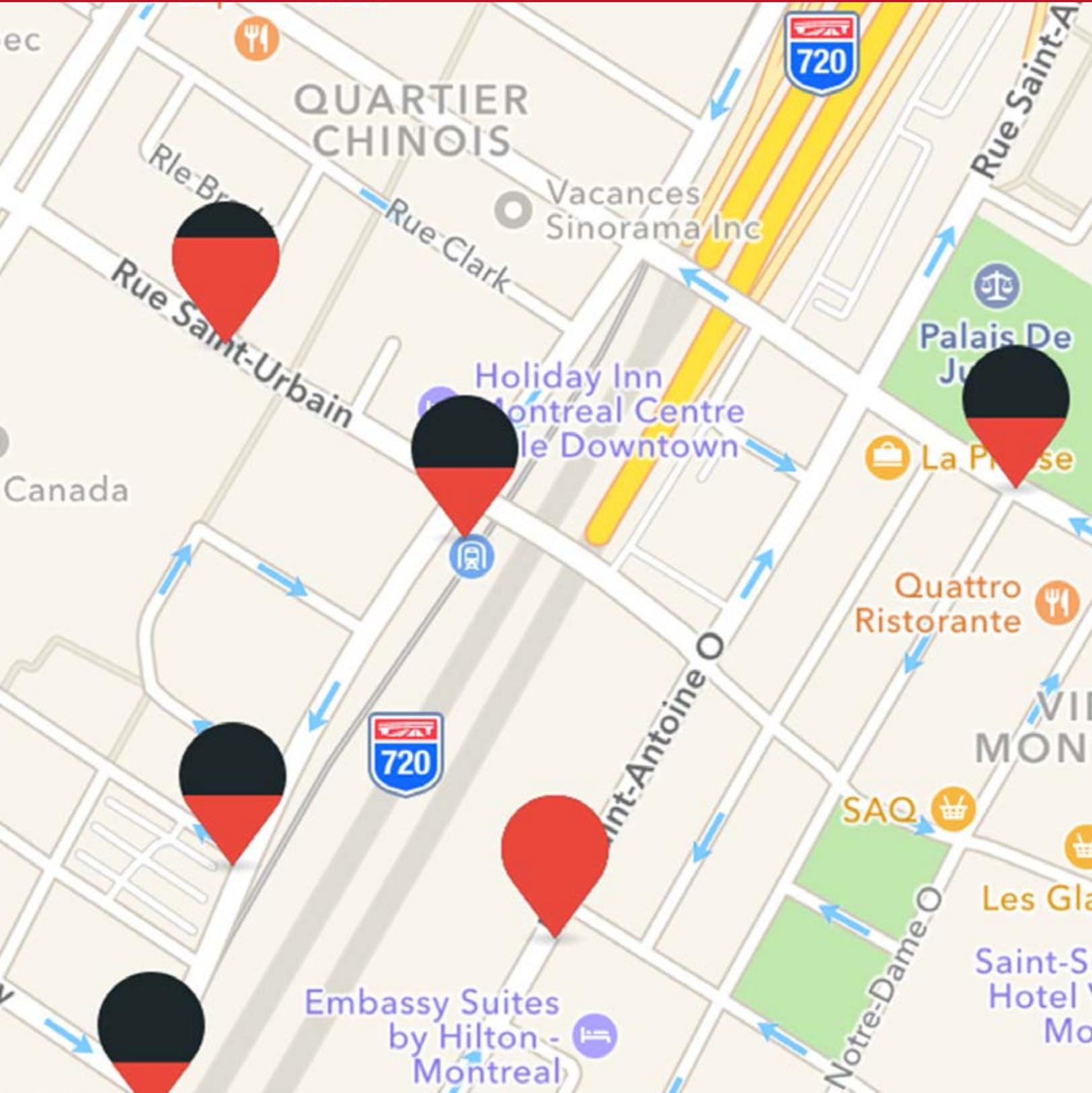
Montréal est consciente des enjeux que sous-tend la cohabitation avec les autres modes de transport et les risques qui y sont associés.

## **La Ville entend :**

- Améliorer les déplacements à vélo à proximité des chantiers routiers;
- Favoriser une plus grande intégration des aménagements cyclables lors des projets de réfection des rues et de réaménagement urbain;
- Améliorer la sécurité et le confort des cyclistes par des aménagements mieux adaptés à leurs besoins;
- Poursuivre les travaux de sécurisation des intersections.

# 7

Implantation d'aménagements ou d'équipements fondés sur l'innovation et les nouvelles technologies et conformes aux fonctionnalités de la ville intelligente et numérique



Les innovations et les développements technologiques qui émergent depuis quelques années modifient de façon considérable nos habitudes, nos façons de consommer et de nous déplacer. Pensons seulement aux applications qui permettent d'activer la géolocalisation, d'acquitter le montant d'une place de stationnement à partir d'un téléphone intelligent, etc.

Dans le cas du BIXI, par exemple, une application permet d'acheter des accès de courte durée, de louer un vélo sans clé, de renouveler un abonnement, etc. De nouvelles applications pourraient être développées au profit des cyclistes.

## **La Ville entend :**

- Favoriser l'émergence de concepts d'aménagement ou d'équipement fondés sur l'innovation et les nouvelles technologies, qui permettront d'améliorer l'expérience vélo conformément aux fonctionnalités de la ville intelligente.
- Accorder un effort particulier à la collecte et à l'analyse d'information et de données relatives aux cyclistes à Montréal afin d'adapter le développement du réseau cyclable en fonction de leurs besoins et de leurs habitudes de déplacement.

# 8

**Mise en œuvre de projets et de programmes s'adressant à des organismes ou à des communautés culturelles afin de soutenir et de promouvoir les initiatives visant à encourager la pratique du vélo**



La Ville de Montréal accueille près de 76 % des 50 000 immigrants qui arrivent, en moyenne, chaque année, au Québec. L'apport de l'immigration au développement démographique, social et économique de Montréal est indéniable.

Le vélo peut jouer un rôle de catalyseur et s'avérer un outil de développement social si, à la base, les rudiments quant à son usage comme moyen de transport peuvent être bien assimilés. On constate cependant que les personnes immigrantes sont rapidement confrontées à des difficultés liées à la méconnaissance de la langue, des ressources et des services disponibles, etc., et qui sont autant de freins à leur intégration. Afin de répondre aux besoins particuliers des personnes immigrantes, la Ville développe et soutient déjà de nombreux projets avec des partenaires communautaires et institutionnels.

## **La Ville entend :**

- Favoriser l'accès au vélo pour tous par de nouveaux programmes visant les communautés culturelles.

# 9

**Développement de partenariats avec les organismes sportifs et associatifs, le milieu scolaire, les groupes de loisirs, etc., dans le but de répondre aux besoins de toutes les clientèles**



Le vélo à Montréal est généralement utilisé comme mode de transport, pour se rendre au travail, à l'école ou encore faire des courses. Pour plusieurs cyclistes le vélo est aussi une forme de loisir et même d'entraînement qui les amènent à privilégier des sites prévus à cet effet : circuit Gilles-Villeneuve ou la voie Camillien-Houde. La pratique du vélo de montagne pourrait également être popularisée en milieu urbain si des sites étaient aménagés à cet effet.

Montréal reconnaît que les besoins des cyclistes sont nombreux et variés et souhaite collaborer avec eux afin de leur permettre de pratiquer leur activité de manière sécuritaire.

## **La Ville entend :**

- Concilier les besoins de tous les usagers du vélo par des partenariats avec des organismes sportifs et associatifs, le milieu scolaire, des groupes de loisirs, etc., dans le but de favoriser l'émergence de conditions favorables à la pratique sécuritaire du vélo sous toutes ses formes.

# 10

## Promotion du vélo comme mode de transport sécuritaire, efficace et confortable



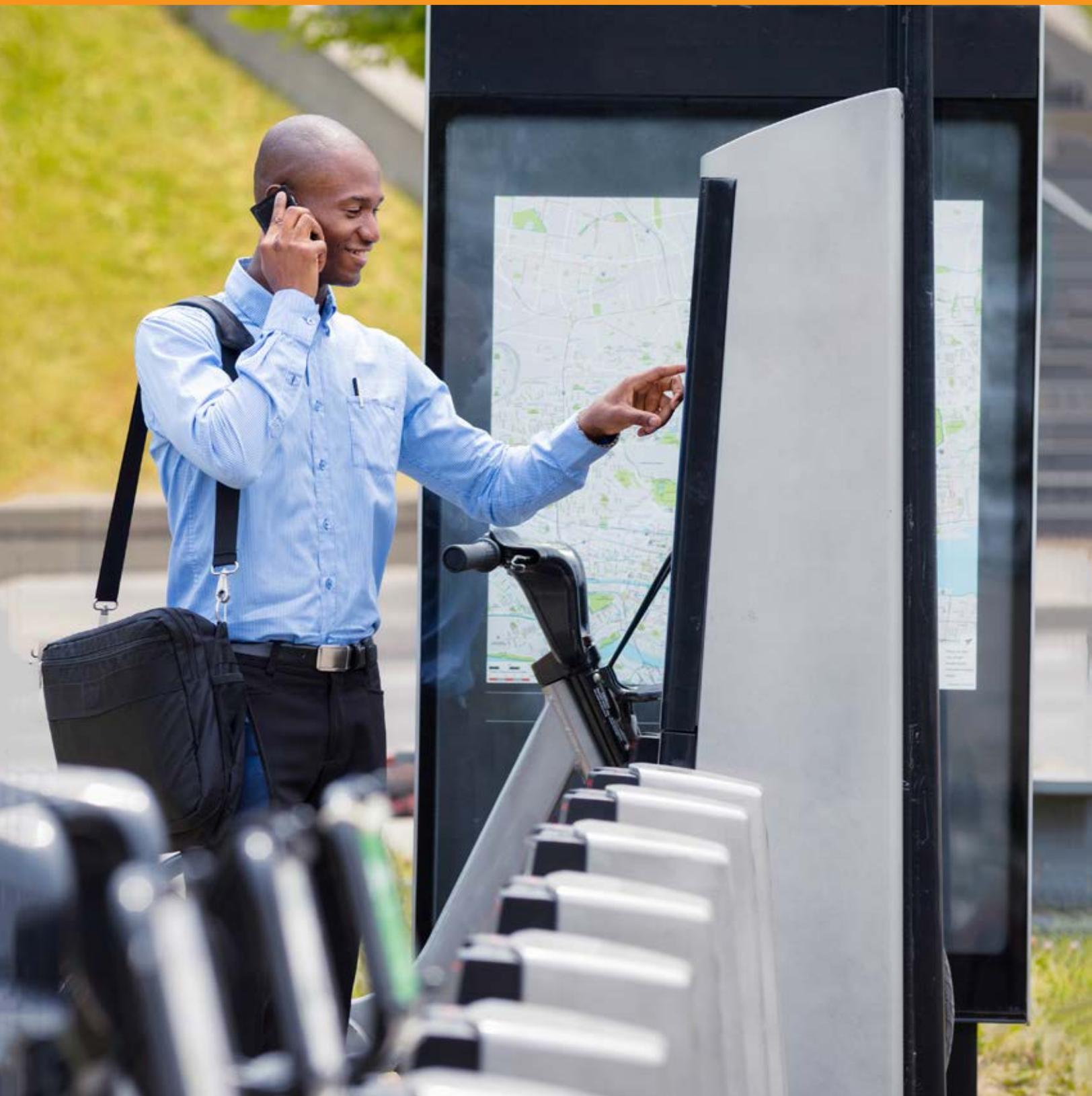
À l'heure actuelle, peu d'efforts sont consacrés à l'échelle internationale pour promouvoir Montréal comme ville cyclable. Bien que les transports collectifs représentent une excellente façon pour les touristes de se déplacer, le vélo est une option fort intéressante pour découvrir la ville qui mériterait d'être mieux connue. Par exemple, les possibilités offertes par le système de vélopartage BIXI devraient être davantage communiquées aux visiteurs.

De leur côté, les montréalais pourraient également être encore plus nombreux à utiliser le vélo. Plusieurs déplacements quotidiens se font en automobile alors qu'ils pourraient facilement s'effectuer à vélo. Lorsque les distances à parcourir sont courtes, le vélo est souvent plus rapide et plus efficace. C'est sans compter ses bienfaits sur la santé, sur l'environnement et la qualité de vie.

## **La Ville entend :**

- Intensifier les efforts de promotion et de communication afin d'augmenter l'usage du vélo comme moyen de transport;
- Positionner Montréal comme une destination vélo de choix;

# Mise en oeuvre



Aujourd'hui, le vélo est plus populaire que jamais à Montréal. On y dénombre désormais plus d'un million de cyclistes circulant sur un réseau de près de 850 kilomètres. Pourtant, l'histoire du vélo y est relativement récente, comparé à plusieurs villes européennes où la culture et la tradition cyclistes ont profondément marqué le paysage urbain. La croissance de cette activité est bien sûr attribuable à l'emballement des Montréalais et des Montréalaises pour le vélo, mais reflète aussi le dynamisme avec lequel l'administration municipale cherche constamment à répondre aux besoins des cyclistes et sa volonté de favoriser les transports actifs.

## **Une croissance soutenue**

En 2008, on comptait 400 kilomètres de voies cyclables et, en 2017, on en dénombre plus du double. Il n'est pas étonnant que Montréal figure aujourd'hui parmi les villes en Amérique du Nord où la part modale vélo est la plus élevée.

Parmi les diverses initiatives montréalaises qui ont favorisé cet essor figure le vélo libre-service BIXI. On lui attribue plus de quatre millions de déplacements en 2016. Conçu à Montréal, fabriqué au Québec, issu de plusieurs innovations primées, BIXI a séduit les usagers qui dorénavant peuvent

même combiner transport en commun et vélopartage. Mentionnons également les mesures prises pour permettre le vélo d'hiver qui se pratique de plus en plus. En 2016, 62 % des voies cyclables étaient déneigées et entretenues pour que les vélos y circulent en toute sécurité durant la saison froide. Enfin, chaque année s'ajoutent plusieurs kilomètres de voies cyclables et le réseau actuel fait régulièrement l'objet de réaménagements. Par des comptages périodiques à certains endroits, la Ville recueille des données sur l'achalandage du réseau pour ainsi mieux planifier son développement.

## **La cible 15-15 : 15 % de la part modale des déplacements en 15 ans**

Montréal prend les moyens pour que le vélo soit de plus en plus un mode de transport à la portée de tous. Avec ce plan, la Ville s'engage, avec la même vigueur et la même efficacité dont elle a fait preuve depuis les débuts, à faire en sorte que la pratique du vélo augmente dans toute l'île de Montréal et que la part modale des déplacements à vélo atteigne 15 % dans les quartiers centraux d'ici les 15 prochaines années.

## Le Plan-cadre vélo sera accompagné d'un plan d'actions à réaliser selon le calendrier suivant :

MESURES	HORIZON
<p><b>1. Déploiement du réseau cyclable montréalais misant sur une plus grande connectivité, un meilleur accès aux pôles d'activités et plus de complémentarité avec le transport collectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• poursuite du développement du réseau cyclable</li> <li>• sécurisation des secteurs à risque</li> <li>• élaboration d'un plan de signalisation</li> <li>• implantation de mesures préférentielles pour le vélo</li> <li>• autorisation des cyclistes à circuler dans les voies réservées pour autobus et taxis</li> <li>• sécurisation des passages inférieurs et supérieurs avec des aménagements cyclables protégés</li> <li>• déploiement de compteurs pour vélos avec afficheurs</li> <li>• aménagement de pistes cyclables protégées</li> <li>• amélioration continue du réseau cyclable montréalais (mise aux normes)</li> </ul>	<p><b>EN CONTINU</b></p>
<p><b>2. Conversion du réseau cyclable montréalais en réseau accessible et sécuritaire en toutes saisons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• établissement d'une norme de services pour l'entretien hivernal du réseau cyclable</li> <li>• modification à l'application INFO-NEIGE afin qu'elle puisse fournir l'information sur l'état de déneigement du réseau cyclable</li> </ul>	<p><b>2017 - 2021</b></p>
<p><b>3. Élaboration d'un plan d'accessibilité en vélo au centre-ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• développement de nouveaux corridors cyclables protégés</li> <li>• ajout de SAS vélos</li> <li>• augmentation de l'offre de stationnements pour vélos</li> <li>• consolidation de la voie cyclable Saint-Urbain</li> <li>• réaménagement des voies cyclables Viger et Saint-Antoine</li> </ul>	<p><b>2017 et suivantes</b></p>
<p><b>4. Réalisation à l'échelle métropolitaine de projets cyclables audacieux, structurants et d'envergure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• déploiement de projets cyclables de type véloroute</li> <li>• implantation de nouvelles vélorues</li> <li>• aménagement de pistes cyclables protégées entre le centre-ville et le nouveau pont Champlain</li> </ul>	<p><b>2018 et suivantes</b></p>
<p><b>5. Amélioration de l'offre et de la qualité des stationnements pour les vélos sur l'ensemble du territoire montréalais et particulièrement dans les quartiers centraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• révision de la réglementation sur le nombre minimal de supports à vélo dans les nouvelles constructions</li> <li>• implantation de stationnements pour vélos sécuritaires aux stations de métro et gares de train en collaboration avec la STM et l'ARTM</li> <li>• implantation de vélostations (bike station)</li> </ul>	<p><b>2018 - 2021</b></p>

MESURES	HORIZON
<p><b>6. Intégration des besoins des cyclistes dans le réseau routier actuel et dans les projets d'aménagement et de réaménagement des rues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• implantation de pistes cyclables protégées</li> <li>• sécurisation des intersections</li> <li>• lancement de campagnes d'information pour sensibiliser les automobilistes aux cas d'emportierage</li> </ul>	<p><b>EN CONTINU</b></p>
<p><b>7. Implantation d'aménagements ou d'équipements fondés sur l'innovation et les nouvelles technologies et conformes aux fonctionnalités de la ville intelligente et numérique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• développement d'un concept de stationnement intelligent pour vélos</li> <li>• synchronisation des feux de circulation (vagues vertes)</li> </ul>	<p><b>2020 ET SUIVANTES</b></p>
<p><b>8. Mise en œuvre de différents projets et programmes s'adressant à des organismes ou à des communautés culturelles afin de soutenir et de promouvoir les initiatives visant à encourager la pratique du vélo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutien aux initiatives qui encouragent l'utilisation du vélo</b></li> </ul>	<p><b>2018 - 2021</b></p>
<p><b>9. Développement des partenariats avec les organismes sportifs et associatifs, le milieu scolaire, les groupes de loisirs, etc. dans le but de répondre aux besoins de toutes les clientèles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réalisation d'une étude sur la pratique urbaine du vélo de montagne à Montréal</li> <li>• analyse et évaluation des besoins pour des sites d'entraînement de vélo</li> <li>• développement de parcours cyclables enfants-écoles</li> </ul>	<p><b>2017 et suivantes</b></p>
<p><b>10. Promotion du vélo comme mode de transport sécuritaire, efficace et confortable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réalisation de campagnes de promotion axées sur l'utilisation du vélo</li> </ul>	<p><b>EN CONTINU</b></p>



Membres du comité visant à promouvoir la pratique du vélo

Coalition vélo Montréal  
Commission scolaire de Montréal  
Communauté métropolitaine de Montréal  
Conseil régional de l'environnement de Montréal  
Copenhagene Design Compagny - Montréal  
Direction de la santé publique de Montréal  
Direction des transports de la Ville de Montréal  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de  
l'Électrification des transports  
Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)  
Société de transport de Montréal (STM)  
Vélo Québec

Publié par la Ville de Montréal  
Division des transports actifs et collectifs  
Direction des transports  
Service des infrastructures, de la voirie et des transports  
801, rue Brennan, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3C 0G4  
[ville.montreal.qc.ca/transport](http://ville.montreal.qc.ca/transport)

Design graphique :  
Ville de Montréal,  
Service des communications  
18050 (09-17)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier recyclé







